

# MOOSCH

NOTRE VILLAGE



AVRIL 2022

## **UKRAYINA PONAD USE!** (Vive l'Ukraine !)

**p.3**

### **POLITIQUE**

Solidarité  
avec l'Ukraine.

**p.8**

### **VIE LOCALE**

Inauguration du  
terrain multisports.

**p.13**

### **MUNICIPALITÉ**

Vote des budgets  
primitifs 2022.

## ALLO LA MAIRIE

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

**Lundi : 8h – 12h**

**Mardi : 14h – 18h**

**Mercredi : 8h – 12h**

**Jedi : 8h – 12h ; 14h – 18h**

**Vendredi : 8h – 12h ; 14h – 16h**

Plus que jamais, élus et personnel communal sont à votre écoute.



### CONTACT

**Tél. : 03 89 82 30 70**

**Fax : 03 89 38 90 23**

**E-mail : moosch.mairie@wanadoo.fr**



### SITE INTERNET

<http://www.moosch.net>

Rencontre avec le maire et les adjoints sur rendez-vous



### SOMMAIRE

Photo de la 1<sup>ère</sup> de couverture :  
Vive l'Ukraine !

2	Infos pratiques
3	L'éditorial du Maire
4 - 7	Bien vivre ensemble...
8 - 13	Agir pour les Mooschois
14	Retour sur images
15	Préserver notre cadre de vie
16 - 17	Les décisions du conseil
18	Parole des lecteurs
19	Lu par ailleurs
20	Agenda

Le papydocteur a passé son tour mais reviendra dans notre prochain numéro.



Publication périodique d'information communale gratuite tirée à 900 exemplaires.

Distribuée par les membres du Conseil Municipal.

Directeur de la publication :  
Josés SCHRUOFFENEGER.

Photos : Jean-Claude PERNEL, Marc SOLARI, Pascale RINGENBACH, Christine FRIESS, Véronique BRUETSCHY, Patricia LAILLY, Sylviane RIETHMULLER.

## PLANNING 2022

• **Collecte d'ordures encombrantes métalliques et non métalliques en porte à porte : 20 avril - 15 juin - 21 septembre - 16 novembre.**

• **Rappel consignes collecte des Encombrants**

*La com com nous rappelle les consignes pour les futurs ramassages des encombrants.*

### Ce qui ne sera pas ramassé par le prestataire :

- Les petits objets – Ils sont à mettre dans vos Ecosacs.
- Les textiles, cartons et livres – Ils doivent être déposés dans les bennes de tri.
- Les plâtres, gravats, tuiles, carrelages, pneus, vitrages et miroirs. Faites appel à une société privée.
- L'électroménager, les restes d'huile et de peinture. Des collectes spécifiques sont organisées régulièrement.
- Les déchets verts – Ils doivent être déposés sur les plateformes dédiées.



• **Collecte D3E par apport volontaire à WESSERLING de 8 h 30 à 11 h 30**

*(Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques - tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur).*

**Samedis matins : 18 juin - 10 septembre - 5 novembre.**

• **Collecte DMS par apport volontaire à WESSERLING de 8 h 30 à 11 h 30**

*(Déchets Ménagers Spéciaux) ou DDM (Déchets Dangereux des Ménages)*

**Samedis matins : 23 avril - 15 octobre.**

### • **Ordures ménagères**

**Toute modification de la composition du foyer doit être rapidement signalée en mairie afin que les factures de redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères soient ajustées.**

### BOIS D'AFFOUAGE

Les habitants de Moosch qui désirent du bois d'affouage pour 2022 peuvent s'inscrire à la mairie jusqu'au **15 juin, dernier délai.**

## « ET SI ON ACCUEILLAIT UN ENFANT CET ÉTÉ ? »

Vous avez un peu de temps et un peu d'espace à partager ?

**Cet été, devenez famille de vacances !** En lien avec Caritas Alsace, accueillez pendant quelques jours un enfant chez vous, et offrez-lui des souvenirs inoubliables !

Tout au long de l'année, Caritas Alsace accompagne des familles qui traversent des situations de précarité. Ces familles ont rarement l'occasion de partir en vacances, par manque de moyens. **Caritas Alsace recherche donc des foyers volontaires**, pour accueillir un (ou deux) enfant(s) pendant quelques jours d'été.

Il n'y a **pas besoin de prévoir un programme extraordinaire**, ce qui compte c'est de partager votre quotidien, de faire quelques activités simples, comme du vélo, des balades, des jeux de société... L'association et ses bénévoles mettent en relation les enfants et les familles de vacances, et assurent un suivi avant, pendant et après le séjour.

**Dates d'accueil : du 8 au 22 juillet ou du 22 juillet au 5 août.**

**Date limite pour se faire connaître : 30 avril 2022.**

Contact : Valeria Braunstedter (06 23 08 69 75)  
AFV@federacioncaritasalsace.org





## Solidarité avec l'Ukraine

**Que pourrais-je ajouter à ce qui a été dit et écrit depuis le 24 février sur la tragédie ukrainienne ?**

Comme vous toutes et vous tous, j'ai fait une importante consommation **d'images de guerre, de bombardements d'hôpitaux, d'écoles, d'enfants assassinés, de familles sur la route de l'exode.** J'avais oublié que tout cela était possible. Comme vous toutes et vous tous, je me suis installé dans le confort de la paix qui m'apparaissait durable. Devant cette agression gravissime, je navigue entre **le sentiment d'impuissance et le sentiment de culpabilité** et devant le courage et le patriotisme de ce peuple que finalement nous ne connaissons pas très bien, je me demande si nous en ferions autant.

Dans une autre vie, quand j'exerçais mon métier de professeur d'histoire et que j'abordais l'Entre deux Guerres, **j'insistais beaucoup sur l'année 38.** Certes l'histoire ne se répète pas, mais il y a des analogies qui font froid dans le dos. Cette année-là, les démocraties avaient laissé le champ libre à Hitler et « ont accepté » l'annexion de la région germanophone des sudètes par l'Allemagne. Puis, France et Angleterre ont signé avec Hitler et Mussolini « les accords de Munich », pour « sauver la paix ». « Vous aviez le choix entre la guerre et le déshonneur, avait lancé Churchill au premier ministre britannique, vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre ».

**La prophétie de Winston Churchill s'est avérée juste et nous interpelle aujourd'hui.** Certes, mais qu'advierait-il si les démocraties européennes, voire l'OTAN intervenaient militairement en Ukraine ? **Les menaces nucléaires du dictateur du Kremlin doivent être prises au sérieux.** Peut-on prendre le risque d'une nouvelle guerre mondiale ? Poser la question, c'est y répondre.

Je crains qu'en attendant de vraies négociations entre le russe et le courageux président ukrainien, **il va falloir se « contenter » des sanctions économiques et financières qui devraient être plus rigoureuses.**

**Il n'était pas question pour nous de ne pas participer, même modestement, à l'élan de solidarité qui s'est propagé dans toutes nos provinces.**

Nous avons mis à disposition de nos concitoyennes et de nos concitoyens une urne pour recueillir des chèques pour le peuple ukrainien via la Croix Rouge. Au moment où j'écris ces lignes, **nous avons fait parvenir à la Croix Rouge 4015 €. Cette urne est toujours ouverte à la mairie.**

Par ailleurs, **nous avons collecté produits d'hygiène, médicaments, nourriture et vêtements...** mis en carton par le personnel administratif et des élus. Nous avons rempli un Master Renault mis à notre disposition par Rémy Neumann, le maire de Lutterbach - il est aussi l'un de mes excellents anciens élèves - qui dispose d'une filière d'acheminement vers la Pologne.

**Une famille de Moosch a accueilli une maman, Tatiana et son fils Dmytro, à qui nous avons proposé vêtements et nourriture. J'ai cherché et trouvé les modalités de scolarisation du jeune homme...**

**Une autre famille a proposé d'accueillir quatre personnes pour une durée indéterminée. Le dossier est à la Préfecture.**

**Une fois de plus, mooschoises et mooschois ont montré leur générosité : le devoir de solidarité est bien dans l'ADN de notre village.**

**Chaleureux mercis !**

José **SCHRUOFFENEGER**  
22 mars 2022

## Le Chiffre du mois

# 4015 €

**c'est la somme que nous avons récoltée pour venir en aide au peuple ukrainien.**

## Citation du mois

*« L'écologie de guerre consiste, dans le contexte d'une agression militaire conduite par un État pétrolier contre l'un de ses voisins à des fins de consolidation impériale, à voir dans le tournant vers la sobriété énergétique « une arme pacifique de résilience et d'autonomie ». Le constat de départ est simple : la dépendance énergétique de l'Europe à l'égard de la Russie, en particulier en termes d'approvisionnement en pétrole et en gaz, implique un financement indirect de l'entreprise militaire conduite par Vladimir Poutine et donc une complicité involontaire avec la guerre. Or si les sanctions économiques infligées à la Russie ont été pensées pour provoquer un ébranlement immédiat du régime et sa chute - avec un succès très incertain -, le passage à la sobriété énergétique trouve lui plutôt son sens dans une temporalité intermédiaire. Il s'agit de rompre avec une dépendance toxique à la fois en termes géostratégiques et en termes de politiques climatiques. La sobriété, dans le cadre de l'écologie de guerre naissante en Europe, permet de faire d'une pierre deux coups en alignant l'impératif de coercition à l'égard du régime russe et l'impératif de réduction des émissions de gaz à effet de serre... »*

*Une prolifération de messages culturels proposent de baisser le chauffage, d'enfiler un pullover et de faire du vélo au lieu de prendre la voiture en guise de soutien au peuple ukrainien. »*

Pierre Charbonnier (Au seuil de la guerre verte).  
« Le Grand Continent ».

## Citation spéciale présidentielle

*« Macron est intellectuellement de gauche, politiquement centriste et économiquement de droite. Il croit aux vertus du néolibéralisme privilégiant le capitalisme au détriment du service public. »*

Edgar Morin « Suis-je le dernier des dinosaures ? ».  
L'Obs 28.02.2022



## Bienvenue chez nous Dimitri

**Dimitri et sa mère ont fui leur pays comme des millions d'ukrainiens. Il nous semblait évident de lui faire une place dans notre Lettre.**

**Bienvenue à toi Dimitri. Pourrais-tu te présenter pour nos lecteurs.**

Bonjour. Je m'appelle Dimitri, j'ai 15 ans et je viens de **Kharkiv, la ville ukrainienne qui se trouve près de la frontière russe**. Là-bas j'allais à l'école et **je m'apprêtais à passer les examens cette année (\*l'équivalent de notre brevet)**. Je suis passionné par le Taekwondo que je pratique depuis déjà 8 ans avec des entraînements toutes les semaines, j'avais juste le dimanche pour me reposer.

Je suis ceinture noire et j'ai même fait une compétition en Grèce l'année dernière où mon équipe a gagné le troisième prix. C'est mon plus grand hobby. Sinon j'adore jouer aux jeux vidéos avec mes amis. Un très bon passe-temps je trouve! sourit Dimitri. Autrement **j'aime bien l'informatique et les maths.**

**Comment avez-vous réagi dans votre famille à l'annonce de l'invasion russe ?**

**On a tout de suite compris que c'était la guerre**, car on a entendu les premières explosions. J'ai aussitôt préparé mon sac à dos avec le nécessaire pour partir.

**Est-ce que tu suis au jour le jour ce qui se passe en Ukraine ? Comment ?**

Je suis un peu pour être au courant. Pratiquement tous mes amis ont fui le pays et sont partis à l'étranger, mais **mon père est toujours là-bas, il aide à faire des livraisons d'eau et des provisions. Je m'inquiète beaucoup pour lui.** (Dimitri se tait un instant.)



Dimitri avec sa maman Tatiana travaillant sur un lexique franco-ukrainien, prêté par Christiane Freund... qui accueillait depuis de nombreuses années des enfants de Tchernobyl.



Elena et Dimitri devant la mairie de Thann à proximité du collège Faesch.

**Que peux-tu dire de ton accueil chez nous ?**

On est très bien accueilli par Jean-Luc et Victoria, où nous sommes logés pour le moment. **Les gens sont très gentils avec nous**, même Monsieur le Maire est venu nous saluer pour nous souhaiter la bienvenue.

**Allez-vous retourner en Ukraine quand la guerre sera finie ?**

Je ne sais pas. Peut-être un jour. En tous les cas **j'ai toujours rêvé de faire mes études à l'étranger, alors je pense poursuivre ici.**

**Comment s'est passée ton intégration scolaire ?**

J'ai intégré le collège Rémy Faesch de Thann depuis ce lundi. Et je connais déjà quelques personnes que j'ai croisé au club d'athlétisme de Thann. Oui, j'ai déjà fait quelques entraînements là-bas. La semaine dernière on a fait connaissance avec Mme Blois, la principale, j'aurai un emploi du temps aménagé. **C'est très gentil de sa part de m'accepter dans la classe de 3ème bien que je ne parle pas français.** Elena<sup>(1)</sup> qui nous a accompagné pour traduire m'a appris que Mme Blois est aussi originaire de Moosch, tout comme ma prof d'anglais, Mme Zapico, qui a proposé de m'apprendre le français pendant ses heures de pause.

<sup>(1)</sup> Merci à Elena Fillion notre traductrice. Grâce à elle, nous pouvons communiquer avec Dimitri et sa maman.

## La méchanceté ne fait jamais avancer le schmilblick

Plus que jamais nous devons être conscients de la chance que nous avons de vivre dans un état démocratique. **L'un des piliers de la démocratie est la liberté d'expression sans laquelle la liberté n'existe pas.**

Mais entre la libre expression et les « fake news » - informations mensongères - , il y a un pas qu'un bon citoyen ne devrait pas franchir.

Ainsi, suite aux trois journées sans eau dans nos éviers les 15, 16 et 17 janvier 2020 - **une rumeur est remontée jusqu'à la mairie qui disait que « la municipalité était parfaitement au courant des coupures d'eau mais n'avait pas jugé utile de prévenir la population... la preuve, on a vu les épouses de deux élus de la commune acheter un pack d'eau à Super U » On pourrait en rire... mais ce serait un rire jaune.**

Le nouveau délégataire, la SAUR nous a fait parvenir un rapport circonstancié concernant cet incident. Extraits...

« Vous trouverez ci-dessous les explications des problèmes rencontrés sur votre commune ce week-end et début de semaine afin que vous puissiez en discuter lors de votre conseil municipal.

Le samedi 15 Janvier 2022 à 09h30 une surconsommation importante a engendré une chute de l'ancien réservoir de Moosch jusqu'à déclencher le seuil de niveau bas à 2m qui a alerté notre agent d'astreinte à 11h08.

Des manœuvres de vannes sur l'ensemble de la commune qui ont duré une partie de la nuit ont permis de mettre en avant une zone de recherche de fuite au droit de l'école maternelle...

L'entreprise Perez ouvre une fouille. Celle-ci fut sèche.

Reprise de la campagne de manœuvre qui commence par le nouveau réservoir de Moosch rue du Panorama. Manœuvre qui a permis de retrouver de l'eau dans toute la commune.

L'analyse des courbes le dimanche soir montre qu'une fuite subsiste et met à mal le niveau du nouveau réservoir...



Un trou pour rien, la conduite était nickel!

Dès le lundi matin le chercheur de fuite SAUR réalise des écoutes et des manœuvres complémentaires dans l'ensemble de la commune ne faisant ressortir aucune fuite d'ampleur. En parallèle **l'agent SAUR en charge de la STEP (station d'épuration) de Moosch a constaté une fuite importante sur une conduite d'eau en DN40 qui sous l'effet du gel a éclaté.** Celle-ci fut isolée à 8h30. »

**Il aurait été difficile de prévoir une rupture de conduite !**

Dans la même veine, l'une de nos concitoyennes s'interroge et nous interroge sur l'extinction nocturne de l'éclairage public dans le village. **« A qui profite cette extinction »** a-t-elle dit.

Nous relevons bien évidemment le verbe « profiter » chargé de méchants sous-entendus.

Nous renvoyons cette dame à la lecture de la **Lettre Municipale n°75 d'octobre 2020**, dans laquelle a été expliqué de manière exhaustive l'intérêt d'éteindre l'éclairage public la nuit, quand il n'y a pas âme qui vive dans nos rues.

Pour mémoire, cette obscurité « profite » à la faune et à la flore d'une part, à notre santé d'autre part, et **elle « profite » également aux finances de la Commune c'est-à-dire à tout le monde. Cela est vrai plus que jamais compte tenu de l'explosion des prix de l'énergie qui frappe de plein fouet nos budgets.**

Chacun a pu constater que dans le « Plan de résilience », le premier ministre a annoncé de nombreuses mesures pour soulager les ménages (les fameux 15 centimes à la pompe), les entreprises, les pêcheurs, les agriculteurs, les routiers, les taxis, les transporteurs sanitaires, les acteurs des travaux publics... mais pas les collectivités territoriales qui vont devoir faire face seules aux conséquences de l'explosion des prix et pas seulement ceux de l'énergie.

Une fois de plus on constate que **les communes sont bien « la cinquième roue du carrosse élyséen ».**

Enfin, pour être complet dans le registre « langue de vipère », **nous serions « radins » car le bon de Noël de 20 euros distribué aux seniors, qui a fait l'unanimité, est inférieur au prix du repas de la fête des aînés !**

La méchanceté ne devrait empêcher personne de réfléchir un peu... Nous consacrons au Noël des anciens et aux bons de Noël exactement le même budget. Il n'aura échappé à personne que les participants à la fête de Noël sont moins nombreux que l'ensemble de nos aînés de plus de 70 ans, ce qui permet une dépense par personne plus importante.

Dans les deux cas, on fait une division dont le dividende est le même et le diviseur différent.

Pour le dire simplement, **tout cela est agaçant** parce que notre action municipale est parfaitement transparente, parce que notre action municipale se veut bienveillante, parce que notre action municipale vise le bien vivre ensemble.

**Plutôt que d'alimenter les rumeurs, il serait plus judicieux de s'informer.** Le maire est à la mairie tous les jours et n'a jamais refusé un rendez-vous.

## Avec toute notre reconnaissance

Les assemblées générales des Donneurs de Sang sont particulières. Cela est dû à la nature même des activités de l'Amicale - donner du sang - mais également, sans doute, à la personnalité attachante du dévoué Gérard BRUETSCHY qui veille sagement à la cohésion des donneurs de Moosch, de Malmerspach et de Geishouse. **Un beau triangle de la générosité.**

Lors de la récente AG qui s'est tenue à Malmerspach, le président BRUETSCHY a rappelé que **malgré la pandémie, les donateurs ont continué d'offrir leur sang.** Il a rappelé également que les vaccins ARN mis sur le marché doivent être une fière chandelle au Téléthon dont les fonds ont permis cette indiscutable avancée scientifique ; il a rappelé aussi que si les dons ont baissé significativement dans le pays, les donateurs de nos trois villages ont su maintenir un niveau de dons identique aux années précédentes. Il a rappelé enfin la réglementation - respectée en France - qui permet 33 dons par an. En Allemagne, on peut donner 60 fois, aux USA 104 fois... Mais dans ces pays les donateurs sont payés. **Aux USA notamment les pauvres vendent leur sang pour manger.**

Le président s'est « fait professeur » en expliquant à une assemblée très attentive qu'un petit laboratoire français (LFB) produit des MDP (médicaments dérivés du plasma) en fractionnant ce plasma prélevé exclusivement par l'EFS. Une nouvelle usine est en voie d'achèvement et **pourra produire des MDP en quantité suffisante pour satisfaire aux besoins des malades. La condition, l'ESF devra fournir 1 400 000 litres de plasma par an. Un sacré défi !**

À l'issue des points statutaires, la tradition bien établie de l'intervention de Véronique BRUETSCHY a porté cette année sur un témoignage, celui de Caroline, maman de Mathys 12 ans.

*« J'ai toujours donné mon sang, dès que j'en ai eu l'âge. Mon premier don était au lycée, j'avais 18 ans et quelques semaines. J'étais fière d'avoir accompli un acte citoyen et surtout de me dire que j'allais **aider à mon échelle des personnes qui en avaient besoin.** J'étais à l'époque loin de me douter que j'allais moi-même être autant concernée...*

*Mon fils aîné est né en bonne santé apparente. Les deux premières années, il a accumulé des rhumes, otites et également quelques infections pulmonaires mais il était petit et nous nous disions que les premières années, le système immunitaire se construit petit à petit. Puis à 2 ans et demi, alors que cela faisait des mois qu'il se plaignait de douleurs articulaires de plus en plus fortes, le verdict tombe. **Les analyses de sang montrent une agammaglobulinémie : ses lymphocytes ne fonctionnent pas comme il faut et ne produisent pas tous les anticorps nécessaires.** Sa maladie est appelée agammaglobulinémie de Bruton et fait partie de la famille des déficits immunitaires primitifs. Elle est génétique, transmise par la maman et n'affecte que les garçons.*

**Ce n'est pas une maladie qui se guérit, on vit avec, toute sa vie.** Le seul traitement qui existe est l'administration des anticorps que son corps ne sait pas produire tout seul : des immunoglobulines. **Ce sont des protéines issues du plasma, donc du sang.** Toutes les trois semaines, mon fils se rend à l'hôpital pour recevoir son traitement.

*Aujourd'hui il vit bien, son confort de vie est très correct et ce grâce à vous tous qui donnez votre sang et / ou votre plasma. Il va au collège, fait du basket, part en colonie, voyage, joue avec son petit frère et l'embête aussi, râle après ses parents et les devoirs à faire... bref tout ce que peut faire un enfant de son âge. **Sans les donateurs de sang, il n'aurait pas accès à son traitement et sa vie serait tout autre, ponctuée d'infections qui pourraient même lui être fatales.***

**Alors merci à vous de lui permettre de vivre. »**

Après les allocutions de Caroline DOPPLER, 1<sup>ère</sup> adjointe de Malmerspach et de notre maire, deux donateurs historiques ont été mis à l'honneur.

Marie-Jeanne SCHOENBERGER présente à l'Amicale depuis 1972, **soit un demi-siècle.** Trésorière en 1990, secrétaire en 1991, à nouveau trésorière en 1996... elle a assumé cette fonction jusqu'à ce jour.

*« Merci pour tout le travail que tu as fait au sein de notre amicale, a dit Gérard BRUETSCHY, je te souhaite de rester maintenant le plus longtemps possible parmi nous. »*

### Charles LUTHRINGER

Charly ne s'est pas contenté de donner son sang, il a, pendant 15 ans, **confectionné des repas simples et succulents pour revigorer les donateurs.**

« Pour tout ce travail, nous voulions te mettre à l'honneur en te remettant **la médaille et le diplôme de reconnaissance pour services rendus à la cause de la transfusion sanguine** » a conclu le président.

Comme dans « Astérix », la soirée s'est terminée autour d'un bon repas qui a permis aux uns et aux autres de papoter dans la bonne humeur. Immense merci !



Séquence émotion quand Gérard BRUETSCHY a mis à l'honneur deux piliers de l'Amicale.





Cours collectif dans la magnifique salle de badminton.

## Atlantis form

En 1990, la salle de sport Atlantis Form' a été fondée à Moosch, par les frères Philippe et Pascal ILTIS. Leur but, promouvoir des activités physiques, de fitness et remise en forme pour tous, accessibles aux habitants de la vallée.

Des années ont passé, la salle a été exploitée par d'autres personnes, et à cause des événements récents, elle avait dû fermer ses portes.

Depuis janvier, **la salle ATLANTIS a rouvert ses portes, tenue par la famille ILTIS et gérée par la jeune et sportive association Tous en Form', présidée par Jérôme SCHNEIDER.** La salle dispose d'un espace cardio et musculation ainsi que d'un sauna, qui ont été entièrement modernisés et rééquipés avec du matériel de qualité. ATLANTIS dispose également d'une salle conçue pour le badminton et dans laquelle sont dispensés des cours collectifs donnés par Catherine, Laura et Pascal.

**Des Portes Ouvertes se tiendront le 14 et 15 mai 2022** où l'on aura l'occasion de visiter les lieux, tester les appareils avec une petite collation offerte. Des démonstrations et animations auront lieu tout au long du week-end. A cette occasion on pourra profiter de l'offre « Printemps » qui vous permet de **bénéficier d'1 mois offert pour toute inscription du 1<sup>er</sup> avril au 30 mai.**

Pour tout renseignement ou inscription : 06 52 64 89 99, ou [contact@tousenform.fr](mailto:contact@tousenform.fr), site web : [www.tousenform.fr](http://www.tousenform.fr)

## On souffre à la piscine de Wesserling

L'explosion du prix de l'énergie et la perspective d'un déficit abyssal en 2022 ont amené le vice-président chargé des équipements sportifs qui est également notre maire à proposer aux élus de la Com Com **de valider un certain nombre de mesures qui devraient permettre de faire des économies.**

La piscine sera fermée trois semaines au mois de janvier, le weekend de Pâques, ainsi que tous les vendredis (l'aquasanté est maintenue le vendredi jusqu'au mois de juin, les autres activités sont basculées sur le jeudi), la température sera baissée pendant les fermetures prolongées, enfin le mercredi, l'heure de fermeture sera avancée de 30 minutes.

**L'équation entre service public et restriction a été plus que compliquée.**

Depuis bien longtemps, les élus successifs du territoire ont œuvré pour que **notre piscine soit accessible au plus grand nombre grâce à des tarifs les plus bas de la région.** Mais aussi parce qu'elle offre à tous les enfants de la vallée **la possibilité d'apprendre à nager... gratuitement.**

**Les personnels s'efforcent également d'assurer un accueil convivial** et d'offrir de multiples activités (voir tableau des activités ci-dessous) qui remportent, il faut bien le dire, beaucoup de succès.

On sait bien que l'herbe est toujours plus verte ailleurs, mais il est difficile de trouver un centre de loisirs implanté dans un site aussi magnifique.

### Allez, jetez vous à l'eau à Wesserling.

#### ACTIVITÉS - Jusqu'à la fin juin

LUNDI	12h15 - 13h00	Circuit training *
	19h15 - 20h00	Aquatonic et Circuit training *
	20h15 - 21h00	Aquabike *
MARDI	19h15 - 20h00	Circuit training *
	20h15 - 21h00	Aquabike *
MERCREDI	10h15 - 11h15	Séniors
	11h15 - 12h00	Jardin aquatique *
	19h15 - 20h00	Circuit training *
JEUDI	12h15 - 13h00	Aquabike
	18h15 - 19h00	Leçon natation adulte
	19h45 - 20h30	Aquabike *
VENDREDI	10h30 - 11h15	Aquasanté *
SAMEDI	9h30 - 12h00	Bébés nageurs
DIMANCHE	8h15 - 9h00	Aquabike *

#### CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

\* Sur réservation, nombre de places limitées.

#### LEÇONS

<b>Individuelles</b>	Sur Rendez-vous avec les MNS Mardi de 17h45 à 18h30
<b>Collectives enfants</b>	Mercredi de 13h45 à 14h30 et de 16h30 à 17h15 Jeudi de 17h00 à 17h45

**ANNIVERSAIRES** de 6 à 12 ans mercredi et samedi de 14h45 à 16h00 sur réservation, minimum 6 enfants (uniquement de septembre à juin, voir les conditions à l'accueil).

#### HORAIRES D'OUVERTURE - PÉRIODE SCOLAIRE

LUNDI	11h45 - 13h45*	16h00 - 19h30
MARDI	11h45 - 13h45*	16h00 - 19h30
MERCREDI	14h00 - 19h30	
JEUDI	11h45 - 14h15*	17h00 - 21h00
VENDREDI	Fermée	
SAMEDI	9h30 - 12h30	
	Grand bassin uniquement *	14h00 - 17h30
DIMANCHE	9h15 - 12h30	

\*Le bassin d'apprentissage et la pataugeoire sont réservés exclusivement aux bébés nageurs.

Sortie des bassins : 30 minutes avant la fermeture de l'établissement (sauf \* ¼ heure avant).

Fermeture de la caisse : 30 minutes avant la sortie des bassins.

## Une belle inauguration

Sous un soleil radieux et en présence de Denise BUHL, vice-présidente du Conseil Régional Grand Est, d'Annick LUTTENBACHER, conseillère d'Alsace, de Cyrille AST, président de la Communauté de Communes, des élus du Conseil Municipal et de la quasi-totalité des présidents des associations mooschoises, **le maire a sacrifié à la tradition du coupé de ruban tricolore pour inaugurer le terrain multisports** qui est opérationnel depuis quelques temps.

« L'inauguration de ce matin, a-t-il dit, ne relève pas d'une irrésistible envie de manier les ciseaux, mais d'une envie de reprendre le fil, d'une envie de revoir des visages amis. Ce matin, nous sommes un peu comme les marmottes qui réapparaissent au printemps après une longue hibernation. »

Ce city-stade est ouvert à tous mais est **surtout utilisé par la jeunesse du village** qui apprécie franchement cet investissement municipal qui s'inscrit dans notre volonté de mettre à disposition de la population **des services destinés à améliorer le bien-être et de favoriser les rencontres.**

**Nous avons choisi cet emplacement parce qu'il est placé au centre du village à mi-chemin de « l'under dorf et l'éver dorf »,** - (Moosch le haut et Moosch le bas pour les francophones) - **mais également en raison de la proximité de notre école.** Nous avons donc fait d'une pierre deux coups en offrant également aux enseignants un espace sportif digne de ce nom pour leurs cours d'EPS, notamment pour les cycles de sports collectifs.

Nous venons de démarrer les travaux d'accessibilité de l'école maternelle et la réfection de la cour de récréation où sera installé un ensemble de jeux pour les enfants... A la fin du chantier, **city-stade et cour de récréation formeront un ensemble harmonieux, collés l'un à l'autre.**

Le maire n'a pas manqué d'adresser ses remerciements aux cofinanceurs de cette belle réalisation, à la Région Grand Est et à feu le Conseil Départemental du Haut-Rhin. La Région nous a octroyé 10 038 euros dans le cadre du soutien aux investissements des communes rurales.



*L'incontournable coupé de ruban.*

Le Département nous a versé 10 700 euros dans le cadre de sa politique de développement territorial. « Cette politique reste à définir, si j'ai bien compris, au sein de la CEA a-t-il dit. J'émet le souhait que la nouvelle structure n'oublie pas les communes qui constituent le socle de notre province. »

**La commune quant à elle a auto-financé le solde à savoir 36 505 euros.**

Dans le chapitre des mercis, le maire a également cité **les élus du conseil municipal** qui ont approuvé la proposition de ce projet, **l'équipe technique** qui a collaboré avec **l'entreprise Husson** qui a parfaitement respecté les délais qui avaient été fixés et qui a bien travaillé.

Nous avons également profité de cette matinée pour dévoiler un panneau indiquant que **ce lieu est un espace sans tabac.** Ainsi les deux espaces de rencontre de notre jeunesse - l'aire de jeux pour les petits, située à côté de la mairie et le terrain multisports - seront clairement identifiés « sans tabac ». C'est la **Communauté de Communes qui a financé ce panneau.** Le maire a invité Cyrille AST, président de la Com Com, à le dévoiler.

Il y a des jours où toutes les planètes s'alignent... Ce fut le cas de cette matinée d'inauguration.



*Les participants à cette belle matinée.*



## Halte au gaspillage

Il n'est plus utile de rappeler les efforts que chacun d'entre nous devrait faire pour que la chasse au gaspillage devienne une réalité. Le jardin partagé pourrait offrir un terrain idéal pour cette chasse au gaspi.

**Au-delà de cette opportunité, la philosophie du jardin partagé se base sur des valeurs : le renforcement des liens sociaux, l'appropriation du cadre de vie par tout citoyen sans discrimination, la possibilité pour les personnes en difficulté de retrouver utilité sociale et dignité ainsi que le respect de la Terre et du monde vivant.**

Les habitants du village pourraient se faire connaître **lorsque l'entretien de leur potager ne leur est plus possible**. Le potager et/ou le verger seraient mis à disposition de personnes en ayant l'utilité. **Le partage de la production se ferait entre les propriétaires et les futurs jardiniers**. Ces derniers pourront se faire connaître à la mairie, cette dernière fera l'interface.

Certaines années, les arbres fruitiers portent plus de fruits que les propriétaires n'en ont besoin. Après la récolte, **les propriétaires de vergers pourraient indiquer que le reste est disponible en mettant des rubans de couleur sur les arbres concernés**.

**Cet été, un panier pourrait être mis à disposition du public à la mairie pour le surplus de production des potagers**. Des familles n'ayant pas la chance d'avoir un lopin de terre ou un verger pourraient alors profiter de cette production locale.



*Le partage et l'entraide sont bien des moyens de lutter contre le gaspillage.*

## Dépôts sur les plateformes de déchets verts : les tontes à part

La Communauté de communes et les communes de la Vallée offrent à leurs habitants un service de proximité en permettant à tous d'accéder à une plateforme communale pour déposer leurs déchets verts.

Depuis quelques années, **le coût de ce service augmente**. En raison d'une part de **l'augmentation des tarifs du prestataire chargé d'évacuer ces déchets** mais aussi en raison de **l'augmentation des volumes à traiter**. Or les déchets de tonte constituent une part importante de ces déchets.

C'est pourquoi à partir de 2022, il **faudra désormais différencier vos dépôts sur les plateformes : d'un côté les déchets ligneux (branchages) qui seront broyés et de l'autre les déchets de tonte qui seront gérés sur place**.

Voilà ce que dit la Com Com... mais nous, **nous n'avons aucune solution pour « gérer sur place » sauf si chacun garde ses déchets de tonte à domicile**.

En effet, avant de se déplacer à la plateforme communale, **garder ses déchets au jardin est une solution écologique et économique**. En effet, les tontes de gazon sont une précieuse ressource : elles apportent matière organique et azote qui améliorent la qualité du sol ainsi que sa résistance à la sécheresse. Il serait donc dommage de les jeter pour dépenser par ailleurs en arrosage et en engrais chimique...

Nous avons plusieurs possibilités pour **recycler nos déchets de tonte** :

- **Les composter** : leur teneur en azote en font un élément indispensable du compost. Attention à limiter les quantités et à mélanger le compost à chaque apport pour éviter la fermentation.
- **Le mulching** : qui consiste à hacher très finement l'herbe et à la laisser sur place. Le mulch ainsi rejeté protégera votre gazon de la sécheresse et sa décomposition apportera un engrais naturel à votre sol.
- **Le paillage au potager** : en couche fine pour les cultures rapides (salade,...) ou en couche épaisse et préalablement séchée et éventuellement mélangée avec une matière plus sèche (paille, broyat de branchage,...) pour les cultures à cycle plus long (tomates, courgettes,...). Là encore l'herbe apportera au sol une bonne teneur en azote naturel et le protégera de la sécheresse.
- **Le paillage au pied des haies et des arbres** : en couche épaisse. Aucun risque.
- **Tondre moins souvent et tondre plus haut** : surtout en été, c'est meilleur pour la faune du sol et votre gazon résistera mieux aux sécheresses.
- **Laisser des espaces non tondu** : ils deviendront des zones refuges favorables aux insectes pollinisateurs et autre petite faune.

## Les finances de la Commune

Une fois de plus, la « Lettre » d'avril fait une place conséquente aux affaires financières. L'immuable rituel budgétaire – commission des finances, vote du compte administratif, vote du budget primitif – ne passionne généralement pas les foules parce que l'accumulation des chiffres et les termes barbares de la comptabilité apparaissent, à raison, compliqués. Pourtant au-delà de ces chiffres, **ces documents budgétaires traduisent le bilan de la gestion des deniers publics par le maire pour le compte administratif et l'action municipale en termes de programme pour le budget primitif.** Il s'agit bien d'un acte politique fondamental !

Fidèle à notre crédo, information et transparence, vous trouverez dans le texte ci-dessous, **chapitre par chapitre, à la fois le bilan de l'année 2021 et les prévisions pour l'année 2022.**

### Dépenses de fonctionnement

#### Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général se sont élevées à 399 883,33 € en 2021, contre 325 121,07 € en 2020 et ont donc enregistré **une hausse de près de 23 %.**

Les principaux postes de dépenses sur ce chapitre concernent **les dépenses d'énergie (électricité et gaz) pour 70 554,17 €** et les dépenses d'entretien du patrimoine communal (bâtiments, logements, voirie, réseaux divers, véhicules...) pour 111 056,34 €.

**Le montant prévisionnel du chapitre 011, en 2022, se montera à 984 500 €** contre 1 245 300 € en 2021.

#### Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel se sont élevées à 364 134,02 € en 2021, contre 350 653,37 € en 2020 ; elles **ont augmenté de 3,84 %**, qui s'explique d'une part par la présence d'une apprentie une partie de l'année et d'autre part par l'embauche en CDD d'un agent au service technique.

Les charges de personnel représentent 35,50 % des dépenses de fonctionnement.

**Le montant prévisionnel global du chapitre 012, en 2022, se montera à 394 510 €** contre 394 260 € en 2021.

**L'effort de maîtrise des charges de personnel sera poursuivi en 2022.**

### Les effectifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2022

- **Service Administratif :**  
**3 agents titulaires dont 1 à 90 % soit 2,9 ETP**
- **Service Ecole / Scolarité & Entretien Mairie :**  
**2 agents vacataires**
- **Service Technique :**  
**3 agents titulaires (3 ETP)  
et 1 agent non titulaire en CDD à temps plein**
- **Service Entretien :**  
**1 agent vacataire salle Coutouly et presbytère**

**Soit 10 agents réguliers.**

Tous les ans, en période estivale, la commune recrute également des jeunes vacataires dans le cadre de contrats saisonniers.

### Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Les charges de gestion courante se sont élevées à 123 674,13 € en 2021, contre 119 396,54 € en 2020, soit **une augmentation de 3,58 %.**

**Le montant prévisionnel global du chapitre 65, en 2022, se montera à 128 550 €** contre 129 200 € en 2021.

Quelques postes de dépenses sur ce chapitre pour l'exercice 2022 :

Contribution au SDIS & allocations de vétéran	30 000 €
Cotisation au syndicat mixte de la Thur amont	6 000 €
Subventions aux associations	6 000 €

### Les charges financières (chapitre 66)

Il s'agit des intérêts de l'emprunt contracté en 2010 auprès de la Caisse Française de Financement Local (travaux de réhabilitation du presbytère) qui se sont élevés à 5 217,44 € en 2021, contre 6 313,45 € en 2020, **soit une diminution de 17 %.**

**Cet emprunt se terminera en 2025.**

Cela nous permettra de contracter un emprunt d'un montant de 500 000 € en 2022 pour financer partiellement les projets d'investissement (réhabilitation de la mairie et travaux de voirie rue de la Mine d'Argent notamment).

**Le montant prévisionnel du chapitre 66, en 2022, se montera à 9 000 €** contre 6 000 € en 2021.

**Le virement à la section d'investissement (auto-financement)**

**L'autofinancement prévisionnel en 2022 s'élèvera à 281 664 € contre 226 778 € en 2021.**

**Il sera en augmentation de près de 24 %.**

Cet autofinancement résulte de la différence entre le volume des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement prévisionnelles.

**Ce niveau d'autofinancement est le fruit d'une bonne gestion financière en matière d'opérations de gestion courante depuis quelques années, ce qui nous a valu à plusieurs reprises les félicitations des autorités.**

**Recettes de fonctionnement**

**Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)**

Les produits des services et du patrimoine se sont élevés à 84 302,05 € en 2021.

**Ces produits ont augmenté de 14 %.**

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

- Location droits de chasse : 45 668,53 €
- Redevances d'occupation du domaine public 4 668,84 €
- Renouvellement de concessions cimetièrre 775,50 €
- Transfert du budget forêt (main d'œuvre forestière qui est en réalité une dépense) 29 421,95 €

**Le montant prévisionnel global du chapitre 70, en 2022, se montera à 112 835 €** contre 122 925 € en 2021.

**Les impôts et taxes (chapitre 73)**

Les recettes liées aux impôts et taxes se sont élevées à 645 520,17 € en 2021, contre 612 000,55 € en 2020.

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

- Taxes Foncières et d'Habitation compensée 421 840,00 €
- Attributions de compensation 147 317,08 €
- FNGIR 14 148,00 €
- Taxe sur l'électricité 21 475,09 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation 40 395,00 €

**Le produit fiscal attendu en 2022 s'élève à 430 877 €** avec une revalorisation de 2 % du taux de la taxe foncière bâtie.

**Les dotations et participations (chapitre 74)**

**Le montant des dotations versées par l'Etat continue de baisser, notamment celui de la dotation forfaitaire dite DGF qui passera de 89 024 € en 2021 à 84 500 € en 2022. Pour mémoire, au hasard 189 184 € en 2012.**

**Cette dotation va encore diminuer en raison de la perte d'habitants et d'un écrêtement lié au potentiel fiscal de la commune.** (Traduction : notre population baisse et nous ne payons pas assez d'impôts).

**Ces dotations se sont élevées à un montant total de 159 577,12 € en 2021.**

Principaux postes de recettes sur ce chapitre :

- Dotation Forfaitaire – DGF : 89 024,00 €
- Dotation de Solidarité Rurale : 25 061,00 €
- FCTVA de fonctionnement : 4 451,80 €
- Fonds départemental de péréquation de TP 34 421,00 €
- Compensations de l'Etat TF : 5 219,00 €

**Les produits de gestion courante (chapitre 75)**

Il s'agit des loyers des logements et garages loués par la commune ainsi que des loyers des terrains agricoles et naturels loués par la commune (fermages et conventions précaires).

**Ces produits se sont élevés à 77 516,52 €** en 2021 pour 64 615,41 € en 2020.

**L'augmentation est liée à la renégociation du contrat de location du terrain d'assise du pylône « Towercast » avec un nouveau prestataire (Valocime).**

**Les montants prévus au budget 2022 sont les suivants :**

- Logements et garages 58 000 €**
- Fermages 4 300 €**

**Les produits exceptionnels (chapitre 77)**

Les recettes sur ce chapitre peuvent varier d'une année sur l'autre car elles sont essentiellement constituées de **règlements de sinistres opérés par nos assurances** et de recettes liées à la cession d'immobilisations (terrains et immeubles bâtis).

**Les recettes encaissées en 2021 se sont élevées à 104 764,10 € dont des recettes exceptionnelles (Vente maison 7, rue de la Filature et terrain rue des Chaumes)** contre 15 921,62 € en 2020.

Pour 2022, **le montant prévisionnel se monte à 16 150,06 €.**

**L'encours de dette**

**L'encours de dette de la Commune de Moosch au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s'élève à un montant de 147 169,75 € structuré autour d'un emprunt émanant de la Caisse Française de Financement Local** contracté pour le financement des travaux de réhabilitation du presbytère.

Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 1 660 habitants.  
**Soit montant/habitant : 89 €.**

**Ce ratio d'endettement démontre, sans conteste, que la commune de Moosch est très peu endettée; en effet, le montant par habitant pour les communes du département de la même strate démographique se monte à 730 €/habitant.**



## Investissements réalisés en 2021

Remboursement du capital des emprunts : 36 480 € - Achat de terrains : 2 000 € - Installation de volets roulants à l'école : 8 400 € - Ecole Numérique Rurale : 9 785 € - Permis de construire travaux cour maternelle : 3 600 € - Démolition cour maternelle : 5 844 € - Miroir & panneaux signalisation : 1 104 € - Rénovation Eclairage Public : 78 297 € - Extension réseau Enedis rue de la Mine d'Argent : 5 723 € - Plan topo rue de la Mine d'Argent : 3 186 € - Radios portatives pour sapeurs-pompiers : 2 472 € - Défibriateur salle Coutouly : 1 427 € - Renault Kangoo électrique : 24 300 € - Modules bibliothèque école : 6 008 € - Godet multifonction Merlo : 3 300 € - Etude travaux accessibilité & réaménagement salle Coutouly) : 3 000 € - Amortissements : 2 256 €

## Investissements prévus en 2022... et 2023...

Nous avons décidé de mettre dans les tuyaux dès cette année **quatre grands chantiers représentant les investissements majeurs du mandat 2020 - 2026.**

**Notre maison commune est une passoire énergétique, elle ne répond pas aux exigences d'accessibilité, et les conditions de travail de notre personnel administratif ne sont pas bonnes.**

Ces trois raisons majeures nous ont incités à « refaire » notre mairie. Une estimation des dépenses avait été faite par un bureau d'études en décembre 2021 qui s'élevait à 729 330 €. Nous budgétons 428 500 € pour 2022... le solde sera inscrit au BP 2023. Bien entendu, nous avons déposé des demandes de subventions auprès des financeurs habituels. L'état nous a notifié 218 000 €. La région attend la fourniture d'une étude thermique (en cours) mais nous a promis son aide, la CEA n'a pas répondu pour l'instant à notre demande.

**La rue de la Mine d'Argent est dépourvue d'éclairage public dans sa partie « haute », la rue a été abimée par la récente opération du renouvellement des branchements d'eau potable, quant aux fils qui pendouillent, ils empêchent des livraisons en camion dans certaines propriétés.** Ces toiles d'araignées sont par ailleurs particulièrement inesthétiques. Il est donc prévu d'enfourer tous les réseaux secs, d'installer un nouvel éclairage public et de refaire la chaussée.

Des subventions ont été demandées au Syndicat d'Electricité à la fois pour l'enfouissement et pour l'éclairage public. Nous avons de bonnes raisons de penser que nos demandes seront acceptées. Nous avons prévu 737 000 € au BP.

**Les travaux de la réfection de la cour de récréation de l'école maternelle et l'accessibilité des entrées sud sont en cours.** L'Etat nous a notifié une aide de 52 172 €, 188 000 € ont été prévus au BP 2022 **dont un nouvel ensemble de jeux pour les enfants.**

**Le bâtiment de l'ancienne poste est vide et vétuste. La chaudière de la salle Coutouly a rendu l'âme, le chauffage de l'ensemble est irrationnel.** Décision a été prise de réhabiliter une partie de ce bâtiment (cf Lettre Municipale n° 80 du mois de janvier 2022). 220 000 € sont prévus au BP 2022.

Nous avons également inscrit en dépenses d'investissements le remboursement du capital des emprunts pour 50 000 €, 20 000 € pour les besoins du service technique, 44 500 € pour un mur de soutènement rue Werschholtz, 30 000 € pour l'entretien de la toiture de l'église et le remplacement des vitres cassées.

L'addition de ces prévisions de dépenses s'élève à 1 818 747 €.

## Recettes prévisionnelles d'investissement

Voir tableau ci-contre.

Pour conclure, on observe **une hausse des dépenses de fonctionnement pour l'année 2021 (+23%)** au chapitre 011 où sont logées des dépenses incontournables comme le gaz et l'électricité ou les fournitures d'équipements qui concernent essentiellement le service technique. **Contenir les dépenses de fonctionnement relève d'un exploit que désormais nous n'arrivons plus à réaliser.**

**Quant au budget primitif 2022, on peut dire pour le moins qu'il est très ambitieux** avec des dépenses d'investissements importantes qui nous ont amenés d'une part à faire un emprunt de 500 000 € (2<sup>e</sup> emprunt depuis 2001) et d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 2%. **Le produit de cette augmentation permettra de financer exactement les intérêts du nouvel emprunt.**

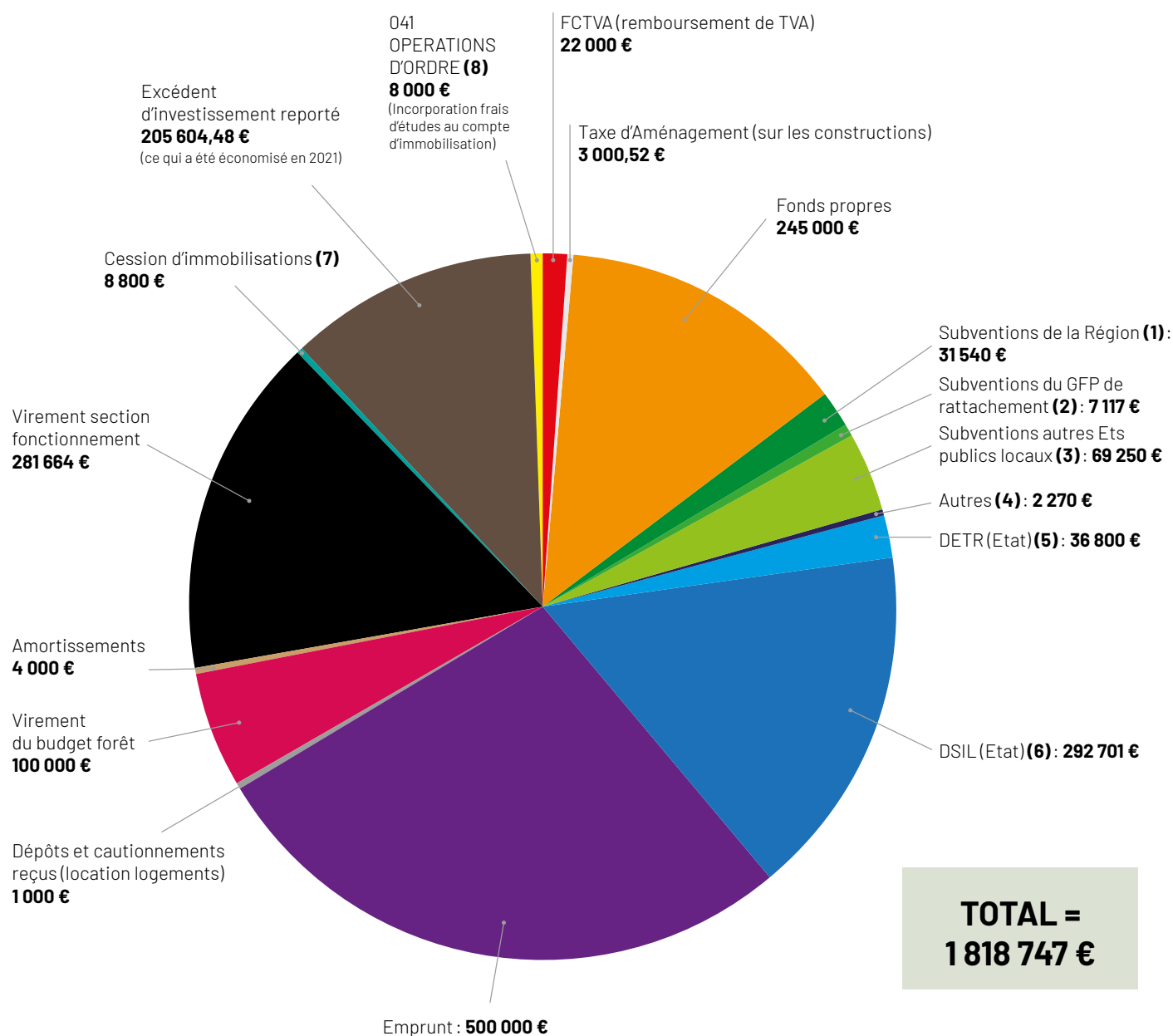
Reste une inconnue... pourrions-nous faire face à l'explosion des prix des matières premières et des fournitures en général?

José SCHRUFFENEGER



La préparation de la rampe d'accessibilité.

## Recettes prévisionnelles d'investissement



1. Aire de jeux école maternelle : 1 540 €  
Rénovation mairie (Climaxion) : 30 000 €

2. Fonds de concours Com Com mise à disposition du presbytère (dernière année de versement)

3. Syndicat d'Elect.et de Gaz du Rhin (Eclairage Public) : 11 500 €  
Syndicat d'Elect.et de Gaz du Rhin Réseaux secs Mine d'Argent) : 57 750 €

4. Participation Orange (Enfouiss.réseaux téléphone) : 2 270 €

5. Accessibilité & mise en sécurité cour maternelle : 36 500 €  
DAE salle Coutouly : 300 €

6. Rénovation et mise en accessibilité salle Coutouly : 73 900 €  
Rénovation et mise en accessibilité mairie : 218 801 €

7. Vente terrain à KLEIN Christian : 2 850 €  
Vente terrain aux époux FINK Francis : 5 940 €

8. 2031 Constructions : 8 000 €





A défaut de cavalcade, la Gugga de l'Espérance a donné une aubade à la Résidence Jungck pour le plus grand plaisir des aînés et du personnel.



Le chantier du pôle médical avance à un bon rythme. Sans mauvaise surprise, il pourra être opérationnel à l'automne.



L'équipe technique et les élus au collège de Saint-Amarin pour récupérer du matériel scolaire avant la démolition du fameux bâtiment C.



Le retour des lapins de Pâques au milieu d'un beau fleurissement de printemps. Merci Barbara.



Réunion de chantier dans la cour de l'école maternelle. Le maire et les « techniciens » de la mairie.



Les élus chargent les dons des mooschois pour l'Ukraine dans le Master Renault mis à notre disposition par le maire de Lutterbach.



Suite à l'inauguration du city stade, le maire a offert un ballon à toutes les classes de l'école élémentaire. Il en a profité pour distribuer à la classe de CM2 le deuxième numéro du « Petit Gibus ».



## La chronique forestière de Marc SOLARI

### Pour la forêt, l'optimisme n'est pas à l'ordre du jour.

Actuellement en forêt, nous avons diverses parcelles en cours d'exploitation.

Coté Vierge (rive gauche) les parcelles 1 et 3 situées à la limite de la forêt de Geishouse où l'on effectue le débardage d'une coupe de résineux et de bois déperissant ainsi que du hêtre qui sera façonné en bois d'affouage pour la commune. Ensuite, sont programmés l'exploitation des parcelles 28 et 31 situées sous la ferme auberge du Gsang, ainsi que l'exploitation de hêtres déperissant dans diverses parcelles pour compléter l'offre d'affouage et bois de service communal. Comme d'habitude, veuillez **respecter la signalisation aux abords des chantiers**, si on met des panneaux d'interdictions en place **c'est pour des raisons de sécurité** pas pour le plaisir d'embêter les promeneurs.

Avec les déficits d'eau que nous connaissons depuis plusieurs années maintenant, déficit particulièrement marqué cette année, **les arbres souffrent et sont de plus en plus nombreux à sécher sur pied**. Dans l'état actuel des choses, **l'avenir de la forêt vosgienne et celle de Moosch en particulier est compromis**.

Avec le réchauffement climatique qui se fait sentir de plus en plus, la forêt telle que nous la connaissons va tout simplement disparaître à terme. Il y a encore quelques années on pensait naïvement que si les résineux déperissaient trop et venaient à disparaître, au pire on pourrait obtenir une forêt de feuillus moins gourmands en eau à la place. Manque de chance on se rend compte qu'actuellement **les feuillus sèchent aussi**.

Par quoi la forêt actuelle sera-t-elle remplacée? Nul ne le sait pour l'instant.

Il y a diverses pistes explorées par les chercheurs mais on a aucune certitude sur l'évolution du climat à long terme et donc sur le type d'arbres qu'on pourrait planter pour remplacer les actuels.

**Une forêt se gère à l'échelle du siècle et plus** et bien malin qui pourra dire quel climat nous aurons dans 100 ans... donc savoir par quelles espèces remplacer les actuelles relève



Ces très beaux papillons se nomment Tircis et Aurore.



de la divination ! La seule chose qu'on peut faire c'est **essayer de maintenir un maximum de diversité** en espérant que parmi ce qui restera il se trouvera **quelques arbres génétiquement plus résistants à la sécheresse et à la chaleur pour constituer la base d'une nouvelle forêt**.

Il faudra aussi régler le problème de la surdensité de cervidés qui en broutant les jeunes plants aggravent encore la situation.

**Une seule certitude ce sera long, cher et difficile, la forêt comme source de revenus pour la commune c'est terminé, on pourra le constater par la lecture du compte administratif de la commune qui fait apparaitre encore une fois un déficit. Il va falloir apprendre à la gérer comme un patrimoine commun au même titre que les bâtiments communaux.**

En attendant et pour finir sur une note positive le printemps est arrivé, les petites fleurs commencent à pointer le bout de leurs corolles, les premiers papillons volent et les oiseaux chantent.



Chacun reconnaîtra les Anémones.



Une famille de chevreuils.

## Le Conseil Municipal s'est réuni deux fois depuis la publication de notre dernière «Lettre Municipale» du mois de janvier.

### SÉANCE DU CONSEIL DU 7 MARS

Les Elus municipaux ont approuvé notamment...

En préambule, la Maire a précisé que cette séance se tenait dans un contexte difficile. La guerre en Ukraine présente une réelle menace de guerre nucléaire. Selon le récent rapport du GIEC, la montée des eaux due au réchauffement climatique est désormais une certitude et elle provoquera d'importants déplacements de population. **«On prépare, à nos enfants, un avenir compliqué»**, a dit le Maire. Concernant la situation en Ukraine, il a rappelé les dispositions déjà prises par la commune - mise en place d'une urne pour des dons - en concertation avec la Croix-Rouge, de concert avec M. Jean-Jacques GRAU. Le Maire a en outre, proposé de poursuivre l'élan de solidarité avec l'Ukraine par la collecte de nourriture non périssable, de médicaments, de produits d'hygiène... qui sera annoncé par un tract distribué dans tous les foyers Mooschois.

#### Révision des statuts du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin :

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 14 décembre 2021.

#### Affaires Forestières - exercice 2022 :

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les prix pour l'exercice 2022 :

- Bois d'affouage : 250 €/ la corde livrée ou 62,50 €/ le stère livré. Le maire a rappelé qu'il s'agit là d'un prix coûtant.
- Carte de ramassage de bois mort : 10 €/ la carte.

Le Conseil Municipal a approuvé l'état de prévision des coupes et les dépenses d'exploitation en découlant pour 2022 et chargé M. le Maire de le mettre en œuvre en concertation avec l'agent ONF en fonction de l'évolution du marché et du cours du bois.

Le Conseil Municipal a relevé que le montant total de ces travaux, certes estimés nécessaires par les services de l'ONF, pour la bonne santé de la forêt, est bien trop élevé au regard des recettes prévisionnelles (15 751 €) et **a proposé de les revoir à la baisse.**

Le Maire a ainsi été chargé de mettre en œuvre, en concertation avec l'agent ONF, les propositions de travaux patrimoniaux en 2022, en **se limitant à un montant d'environ 8 000 € HT.**

Le Conseil Municipal a approuvé l'état d'assiette 2023 (martelage) proposé par l'ONF.

#### Cession d'un terrain situé au lieudit Baechelruecken aux époux FINK Francis et Nicole :

Le Conseil Municipal a décidé de céder à un prix de 330 €/l'are, un terrain d'environ 18 ares situé au lieudit Baechelruecken à M. et Mme Francis et Nicole FINK, domiciliés à 68690 Moosch, 12B, rue du Cimetière Militaire.

#### Adhésion à la mission mutualisée RGD proposée conjointement par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et celui de Meurthe-et-Moselle, et désignation d'un délégué à la protection des données (DPD) :

Le Conseil Municipal a **confirmé son adhésion** à la mission mutualisée d'accompagnement pour la mise en conformité au RGD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité et autorisé le Maire à signer la convention relative à ladite mission.

#### Subvention exceptionnelle à l'Association des Jardins de Moosch :

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 120 € à l'Association des Jardins familiaux de Moosch.

### DIVERS ET COMMUNICATIONS :

#### A) Opération Bons de Noël 2021 :

L'Adjointe Sylviane RIETHMULLER a indiqué que sur les **326 bons édités, 38 n'ont pas été utilisés. L'opération a été appréciée et de nombreux remerciements sont parvenus en mairie.** Le Maire a relevé qu'il conviendra peut-être à l'avenir, de décider ce qui sera proposé (Fête des Séniors ou Bons de Noël).

#### B) Actions écologiques :

Marie-Eve PAOLIN a présenté et commenté le tableau de suivi des propositions d'actions écologiques mis en œuvre avec Mmes Sylviane RIETHMULLER et Marthe BERNA après validation par le Bureau Municipal. Les actions proposées sont diversifiées :

- Isolation, chauffage, ventilation, sensibilisation à la transition écologique, récupération des eaux pluviales (bâtiments communaux)
- Aides financières (Ma prime Rénov, CEE, habiter mieux) - Sensibilisation et information à destination des habitants
- Suppression des produits phytosanitaires (réalisée)
- Rénovation et optimisation de l'Eclairage public (en cours)
- Extinction nocturne de l'éclairage public (réalisée)
- Réduction à la source des déchets, emballages
- Création de jardins participatifs (propositions faites dans la présente Lettre Municipale).

**Certaines ont été réalisées, d'autres sont en voie de l'être, et d'autres sont à affiner.** Elle a précisé, en outre, que ce tableau peut encore être complété.

#### C) Chantier Roches aux bébés :

Le Maire a indiqué que ce chantier a été programmé par le service technique selon un croquis qu'il a présenté aux conseillers municipaux. **Le chantier a été validé par le Conseil Municipal.**

#### D) Opération Trocotothèque éphémère à Moosch :

Le Conseil Municipal a validé cette opération qui se déroulera sous le préau de la salle de l'Espérance le **4 septembre 2022 de 9h à 14h**, ainsi que le tract de présentation qui sera distribué dans les boîtes aux lettres.

#### E) Journée Citoyenne :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a décidé de repousser d'une semaine l'organisation de **la Journée Citoyenne qui se tiendra donc le samedi 7 mai 2022.**

#### F) Fibre et installation « école numérique » à l'école :

Le Maire et l'Adjointe Pascale RINGENBACH ont expliqué qu'une partie du matériel récupéré au collège de Saint-Amarin ne pourra hélas être installé à l'école en raison de l'âge et de l'état des équipements. Le constat a été fait en présence du technicien de la société Alsace Micro Services qui installe ce type d'équipement. Dans un 1<sup>er</sup> temps, il est nécessaire d'améliorer la desserte internet de l'école ou d'y amener **la fibre qui pourrait d'ailleurs provenir de la mairie, si la mairie devait en être équipée, ce qui est prévu dans le cadre du projet de réhabilitation de la maison commune.**

#### G) Répartition de la redevance des eaux pluviales entre la Communauté des Communes et les communes :

Le Maire a confirmé que le nouveau mode de répartition a été validé par le Bureau de la Communauté des Communes. **Le montant de la redevance pour Moosch s'élèvera désormais à 6 867,33 €.**

#### H) Thur Ecologie et Transports :

Le Maire a précisé que l'Association Thur Ecologie et Transports vient d'adresser par courriel ce jour, un nouveau courrier aux Maires du Pays Thur Doller concernant le Plan de Gestion des Risques Inondation car **seuls deux Maires, dont lui-même, et une Communauté de Communes ont répondu.** Il ne répondra donc pas à cette lettre de relance.

## SÉANCE DU CONSEIL DU 4 AVRIL

Les Elus municipaux ont approuvé notamment...

Le maire a exposé à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget 2021. Puis il a quitté la séance conformément aux usages réglementaires pour permettre aux conseillers de débattre et de voter en connaissance de cause.

Le compte administratif (voir tableaux ci-dessous) a été adopté par 17 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

### BUDGET PRINCIPAL

RESULTAT DE L'EXERCICE	INVEST.	FONCT.
DEPENSES	198 038,34 €	1 025 874,20 €
RECETTES	298 217,95 €	1 078 573,34 €
DEFICIT	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT	100 179,61 €	52 699,14 €

### BUDGET ANNEXE FORÊT

RESULTAT DE L'EXERCICE	INVEST.	FONCT.
DEPENSES	0,00 €	90 039,98 €
RECETTES	0,00 €	87 632,59 €
DEFICIT	0,00 €	2 407,39 €
EXCEDENT	0,00 €	0,00 €

### COMPTES DE GESTION 2021 – BUDGETS PRINCIPAL et FORÊT

Le Maire a informé l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par la Trésorière en poste à Saint-Amarin et que le Compte de Gestion établi par cette dernière est conforme au Compte Administratif de la commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte les Comptes de Gestion (Principal et Forêt) de la Trésorière pour l'exercice 2021.**

### Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2021

Le Maire a rappelé qu'une fois le résultat constaté, il revient au Conseil Municipal de décider de l'affectation du résultat pour tout ou partie, soit au financement de la Section d'Investissement, soit au financement de la Section de Fonctionnement.

#### Budget Principal

Le Maire a rappelé aux conseillers les résultats de clôture des deux sections de l'exercice 2021 :

Fonctionnement : + 897 711,94 € (excédent)  
Investissement : + 205 604,48 € (excédent)

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des résultats de clôture susdits et décide de les reporter au Budget Primitif 2022 comme suit :**

- **205 604,48 € - compte budgétaire 001 - Excédent d'Investissement Reporté ;**
- **245 000,00 € - compte budgétaire 1068 - Excédent de Fonctionnement Capitalisé ;**
- **652 711,94 € - compte budgétaire 002 - Excédent de Fonctionnement Reporté ;**

#### Budget Forêt

Le Maire a rappelé aux conseillers les résultats de clôture des deux sections de l'exercice 2021 :

Fonctionnement : + 331 903,11 € (excédent)-  
Investissement : + 2 697,41 € (excédent)

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de les reporter au Budget Primitif 2022 comme suit :**

- **2 697,41 € - compte budgétaire 001 - Excédent d'Investissement Reporté ;**
- **331 903,11 € - compte budgétaire 002 - Excédent de Fonctionnement reporté ;**

### Vote des taux d'imposition des contributions directes pour l'exercice 2022

Le maire a rappelé l'ensemble des projets en cours et notamment les investissements prévus en 2022 et 2023 (cf page 12). Puis il a présenté l'estimation des besoins de financement et les recettes prévisionnelles nécessaires pour équilibrer le budget. Parmi les recettes (cf page 13) figure un emprunt de 500 000 € (les taux sont actuellement en négociation) sur 20 ans. **Cet emprunt demande à être concrétisé assez rapidement compte tenu du démarrage imminent des travaux, compte tenu également de la hausse des taux d'intérêt annoncée.** Pour rembourser les intérêts de cet emprunt, le maire a proposé **une augmentation de 2 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties.**

« C'est la première fois depuis 2001 que nous augmentons les impôts, a dit le maire, je l'avais annoncé souvent face à la suppression de la taxe d'habitation et à la baisse notamment de la dotation de l'Etat, cela devenait inévitable. »

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de revaloriser de 2 %, le taux d'imposition de la Taxe Foncière Bâtie qui passera donc de 24,70 % à 25,19 % et de maintenir le taux de la Taxe Foncière Non Bâtie à 84,93 %.**

### Subventions aux Associations - 2022

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé les subventions à verser aux associations locales pour l'année 2022 :**

Société de Gymnastique ESPERANCE, Amicale des SAPEURS POMPIERS, CERCLE ST-AUGUSTIN, CONSEIL DE FABRIQUE MOOSCH : 1 145 € - Association de Gestion

de la Bibliothèque Municipale : 2 500 € - CHORALE ST-AUGUSTIN, Association «Vivre à Moosch» : 735 € - U.N.C., Société de QUILLES «La Mooschoise», Amicale des PECHEURS, Amicale des DONNEURS DE SANG, Amicale des AVICULTEURS, Amicale des AMIS DES OISEAUX : 610 € - Club Athletic Moosch, Amis de la Résidence Jungck : 300 € - Association pour les écoliers mooschois (APEM) : 200 € - UFSBD 68 (union française soins bucco-dentaires) : 150 € - ABCM « les Schwalmala » : 100 € - Écureuils « volants », Banque Alimentaire du Haut-Rhin, Club Vosgien Saint-Amarin, Conférence Saint-Vincent de Paul : 50 € - Classes des Conscrits (année 2022) : 150 € - Association sportive scolaire de Moosch (Ecole Primaire) : 432 € - OCCE Coopérative Scolaire Ecole Maternelle : 216 € - Croix Rouge - Unité de Thann : 50 € - Association Coup de patte : 130 €

La subvention accordée aux écoles comprend :

le cadeau de Noël 2022 à raison de 6 € par élève inscrit, soit :  
(effectif de 108 élèves dont 72 pour l'école élémentaire et 36 pour l'école maternelle).

L'ensemble de ces subventions seront inscrites à l'article 6574 du Budget Primitif 2022.

### Approbation des budgets primitifs

**Le maire a présenté le budget primitif forêt ainsi que le budget primitif principal à l'Assemblée qui a voté, à l'unanimité, les deux budgets.** Il a également indiqué que le budget est un acte de prévision et d'autorisation ce qui signifie que l'on n'est pas « obligé » de dépenser toutes les sommes prévues dans le budget.

Budget forêt	Dépenses	Recettes
INVEST.	2 697,41 €	2 697,41 €
FONCT.	420 404,00 €	420 404,00 €
TOTAL	423 101,41 €	423 101,41 €

Budget principal	Dépenses	Recettes
INVEST.	1 818 747,00 €	1 818 747,00 €
FONCT.	1 865 724,00 €	1 865 724,00 €
TOTAL	3 684 471,00 €	3 684 471,00 €

### Réalisation d'un emprunt

**Sur proposition de la Commission des Finances du 21 mars 2022** et après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise **M. le Maire à négocier librement les conditions financières de l'emprunt (durée, taux, périodicité notamment) avec les établissements bancaires, pour un montant de 500 000 €** et autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cet emprunt.



### La Parole de Serge BARCELLINI, président général de l'association « Le Souvenir Français »

« Héritages

L'héritage est le patrimoine qu'une personne laisse à son décès. Qu'en est-il des associations ? Quel héritage laissent les associations lorsqu'elles disparaissent ?

Cette question est redoutable, elle s'impose aujourd'hui dans le monde combattant pour une raison simple. Le monde combattant français a été construit sur le concept de génération du feu.

Chaque génération combattante a généré la création d'une génération associative.

La guerre de 1870-1871 avec les associations de vétérans, celle de 1914-1918 avec les centaines d'associations nationales et les dizaines de milliers d'associations locales, la guerre de 1939-1945 mais aussi celles d'Indochine et d'Algérie ont fait de même. La génération OPEX génère elle aussi ces associations spécifiques. Face à ce monde associatif, seules quelques rares associations, comme l'UNC ont vocation à l'intergénérationnel.

**Les associations d'Anciens Combattants naissent, vivent et meurent.**

**Le Souvenir Français qui inscrit sa vie dans la durée de l'intergénérationnel a mis en place une politique pour faire vivre l'héritage de ces associations.**

Peut-on en effet accepter que ce monde associatif qui a façonné la mémoire nationale puisse disparaître de nos souvenirs ?

Hériter de ces associations, c'est d'abord en sauvegarder les archives afin que demain, les historiens puissent découvrir, étudier et expliquer ce que fut la formidable passion des hommes et des femmes qui animèrent les associations. Ces archives ont, pour les associations nationales, leur place au SHD (Service Historique de la Défense). Le Souvenir Français s'y emploie.

Hériter, c'est ensuite sauvegarder les drapeaux de ces associations en leur assurant une seconde vie dans les établissements scolaires. Ces drapeaux ont une histoire, une fierté. Les établissements scolaires la reprennent à leur compte. Le Souvenir Français s'y emploie.

Hériter, c'est encore prolonger les créations des associations. Les monuments, les stèles, les plaques, mais aussi les prix, les concours, les publications. Aucun monument associatif ne doit rentrer en déshérence, aucune initiative forte (exemple : le Prix littéraire de la Résistance du CAR) ne doit disparaître. Le Souvenir Français s'y emploie.

Gérer un héritage est souvent difficile. Ne dit-on pas qu'une famille qui s'entend bien est une famille qui n'a pas encore hérité ?

**Gérer un héritage associatif est tout aussi difficile. Le Souvenir Français a fait le pari de donner un avenir aux associations qui disparaissent.**

Ces héritages imposent des devoirs. Le Souvenir Français les respectera. »

### Billet de mauvaise humeur

Comme chacun d'entre vous, probablement, le **« quoiqu'il en coûte »**, la distribution massive de milliards d'euros y compris à des entreprises qui n'en avaient pas besoin a fait surgir la question qui tue : **« Quand et comment on passerait à la caisse »**.

On espérait un peu de justice à défaut de moral et que les entreprises qui ont largement profité de la crise, certaines comme les labos de manière indécente, seraient sollicitées pour améliorer la situation dégradée des comptes publics.

Que neni ! On ne touche pas aux riches ! Un petit entrefilet dans la presse locale (23.03.2022) a répondu à l'angoissante question : « qui va payer ? ».

**« Emmanuel MACRON va demander un effort de 10 milliards aux collectivités s'il est réélu pour redresser les finances publiques. »**

« Plus ça change, plus c'est la même chose », **on continue de déshabiller les communes, on veut les mettre sur la paille... afin de rendre évident leur effacement.** Il n'y a, hélas, rien de neuf sous le soleil ! Comprenne qui pourra...

**On nous demande de participer** au plan de relance en investissant – ce que nous avons décidé de faire chez nous – **et en même temps on nous prive de ressources pour financer. C'est décourageant !**

Il est probable qu'au 2<sup>e</sup> tour des élections présidentielles les maires ne feront pas de vote masochiste.

J. S.

### Un courrier de notre Député Raphaël SCHELLENBERGER

« Monsieur le maire, cher José,

Vous avez bien voulu me transmettre votre dernier numéro de la lettre municipale et je vous en remercie vivement.

Je tiens également à souligner que je n'ai pas pu rater la photo d'une formidable violoniste. (1)

Restant à votre disposition...

Amicalement »

(1) Qui est son excellente attachée parlementaire.

## Au fil de l'actualité avec les Editorialistes de la presse régionale

« Au cours de la dernière décennie, la droite conservatrice et nationaliste s'est imposée dans le débat public en se banalisant sans pour autant parvenir à briser le plafond de verre. **Eric Zemmour a fait le choix de l'outrance et de la radicalité, moins pour gagner en avril prochain que pour faire implorer la droite républicaine** et provoquer l'union des droites dont il rêve pour les élections législatives. » (28/01/2022)

« L'attrait pour une démocratie directe et le succès des principes délibératifs répondent à un besoin d'oxygéner une Ve République qui peine à se renouveler. Si la Constitution française est garante de la stabilité institutionnelle et politique du pays, **le législateur ne peut ignorer les écueils de l'immobilisme.** » (28/01/2022)

« La dépendance est ainsi devenue un marché colossal sur lequel prospèrent de grands groupes. Il y a un mois, la holding française Bridge Invest a acheté en Alsace les trois Ehpad Les Fontaines, provoquant l'inquiétude du personnel et des familles. **Ceux-ci savent que les seuils de rentabilité exigés par les actionnaires se répercutent sur la qualité des soins, le niveau des salaires et la précarité des emplois.** Ne plus détourner le regard des maisons de retraite, c'est reconquérir une part d'humanité, **celle qui refuse de voir la valeur d'une existence indexée sur le cours de la Bourse.** » (31/01/2022)

« **La liberté d'informer, et donc celle d'être informé, n'est pas négociable,** jamais, nulle part sur notre territoire. Aucune intimidation n'est acceptable. Et ce qui vaut pour l'islam radical vaut pour les extrémistes de tous bords qui voient toujours la liberté de l'information comme un danger. Et ils ont raison, **cette liberté-là est un rempart contre l'obscurantisme,** l'un des garants de notre liberté collective. » (02/02/2022)

« Il est vrai que le moment et le contexte général ne pouvaient pas être plus favorables au **retour en grâce du nucléaire après une décennie de rejet,** dans la foulée de l'accident de Fukushima. La crise énergétique et son impact sur le pouvoir d'achat, les enjeux de souveraineté et de réindustrialisation mais aussi la volonté de décarboner l'économie ont **changé la donne.** Pour 30 ans au moins. » (11/02/2022)

« L'Ukraine n'est pas encore tombée parce que les Ukrainiens sont toujours debout. Mais **cette volonté de vivre et de vivre**

**libre ne suffira pas si l'Europe et le monde ne restent pas fermes face à Poutine.** Si les démocraties n'opposent pas un front uni et déterminé face à Poutine, si elles ne maintiennent pas la pression, si elles ne reprennent pas l'initiative, alors il finira par vaincre l'Ukraine, par la tordre et l'asservir. Et il ne s'arrêtera pas là, **il suffit de demander aux Polonais, aux Moldaves, aux Finlandais ou aux Baltes ce qu'ils en pensent...** » (05/03/2022)

« L'avenir de l'Ukraine paraît bien sombre. Tant qu'il sera au pouvoir, Poutine ne rendra pas les territoires qu'il a déjà conquis et nul n'est capable de dire jusqu'où il peut aller. Sur le plan militaire, **la marge de manœuvre des pays de l'OTAN est limitée par l'épouvantail nucléaire.** » (06/03/2022)

« Un million et demi d'Ukrainiens ont déjà fui leur pays selon l'ONU, qui estime à quatre millions le nombre possible de réfugiés. **Il s'agit de la plus grande et violente vague d'exils depuis la Seconde Guerre mondiale...** La solidarité devra s'exercer à tous les niveaux, entre États, mais aussi dans notre vie quotidienne. **Unité, solidarité : ces jolis mots, souvent moqués car trop gentils, prennent aujourd'hui tout leur sens.** » (07/03/2022)

« Il faut aussi que l'Union européenne s'attache à trouver une réponse à la situation vertigineuse qui s'est dessinée en quelques jours sous nos yeux, assortie d'un **chantage à la menace nucléaire qui n'est pas à prendre à la légère.** La reconstitution de deux blocs en Europe n'est pas une bonne perspective. Ni pour la paix, ni pour les peuples. » (10/03/2022)

« L'Union européenne est retombée dans ses travers. Ceux d'une puissance inachevée qui doit corriger ses faiblesses avant de montrer ses muscles. **Le plan présenté à Versailles est peut-être historique et permet de préserver l'unité des 27 États membres mais il est à contretemps.** L'Ukraine dans l'Union européenne? Elle fait partie « de la famille européenne » mais on verra plus tard... Des mesures pour limiter l'impact de la crise sur les prix de l'énergie? Un plan sera présenté... fin mai. La fin de la dépendance au pétrole et au gaz russe? Pas avant 2027! » (12/03/2022)

« Les 27 s'accordent sur un sujet qui les divisait auparavant. Les réfugiés pourront rester **dans leur pays d'accueil sans être inquiétés, les parents pourront travailler,**

**les enfants se rendre à l'école, tous pourront bénéficier de soins, d'une aide au logement et de soutiens financiers.** Puisse à l'avenir cette posture bienveillante bénéficier à d'autres réfugiés, fuyant d'autres guerres... » (15/03/2022)

« Comme tous les dictateurs tellement ivres de pouvoir qu'ils en oublient vérité et humanité, **Vladimir Poutine doit savoir qu'il finira par tomber.** Marina Ovsianikova une femme courageuse le lui a rappelé hier. » (16/03/2022)

« Quand Zelensky est au plus près des siens, sous les bombes, Poutine trône au bout d'une table interminable, tenant à distance tout son entourage. Quand l'un parle de larmes, de résistance, de vie et de paix, l'autre déroule un délire où il est question de purification, de racaille à éliminer, de nazis, de génocide programmé et de 5e colonne.

**Cette guerre est celle de l'innocence contre une vision totalitaire et paranoïaque du monde.** » (18/03/2022)

« Aucune cause, aucun combat ne peut faire l'économie de la décence. Et voir, comme c'est le cas aujourd'hui en Corse, **l'assassin d'un préfet de la République paré de l'aura des héros et de l'auréole des martyrs est insupportable. C'est un crachat sur la mémoire de Claude Erignac,** lâchement abattu faut-il le rappeler de trois balles dans la nuque le 6 février 1998; sur sa famille et sur le drapeau de la nation dont il était le représentant. **Yvan Colonna est mort parce que l'Etat français a failli à sa mission première de protection,** celle qu'il doit à tous les citoyens et qui s'étend aussi à ceux placés derrière les barreaux. **C'est un fait, il est indiscutable.** » (23/03/2022)

« Les candidats à la présidentielle rasent volontiers gratis. Vouloir imposer une contrepartie à la perception du RSA sans remettre à plat l'ensemble des prestations sociales (872 milliards par an) relève au mieux de la paresse, au pire de la démagogie électoraliste. **Si la dignité peut se gagner par le travail, la grandeur politique se conquiert par le courage.** » (27/03/2022)

« Le Kremlin ne veut pas seulement avoir l'assurance de ne jamais voir l'Otan ni aucune armée occidentale à ses portes, mais aussi que l'Ukraine soit suffisamment affaiblie et meurtrie pour obéir à la première injonction. **Poutine ne veut pas de la Suisse, de la Suède ou de l'Autriche. Il ne veut pas d'un voisin, il veut un vassal, soumis.** » (29/03/2022)

DATE	MANIFESTATION	LIEU	HORAIRES	ASSOCIATION
10 AVRIL	1 <sup>er</sup> tour élections présidentielles	Salle Coutouly	8h - 19h	Municipalité
12 AVRIL	Ramassage métaux Téléthon 2022		8h	Municipalité et bénévoles
18 AVRIL	Marché aux puces	Rues du village	5h - 18h	Pêcheurs
23 AVRIL	Commémoration Journée Nationale des Déportés	Monument aux morts	18h	Municipalité
24 AVRIL	2 <sup>e</sup> tour élections présidentielles	Salle Coutouly	8h - 19h	Municipalité
24 AVRIL	Ouverture saison de pêche	Etang		Pêcheurs
1 <sup>ER</sup> MAI	Maïabummel de la Gugga Haïrupfer	Rues du village	7h30	Espérance
	Pèlerinage à Thierenbach		5h30	Paroisse
	Assemblée générale annuelle	Salle du Camping	10h	Camping Caravaning Club de Mulhouse
7 MAI	Journée citoyenne	Ateliers communaux	8h	Municipalité
	Commémoration victoire 1939-1945	Place de l'Eglise et Monument aux morts	18h30	Municipalité
8 MAI	Maïabummel pédestre + déjeuner dansant	Salle du Cercle Saint-Augustin	10h	Cercle Saint-Augustin
13 MAI	Don du Sang	Salle Bramaly à Geishouse	16h à 19h30	Donneurs de Sang
15 MAI	Loto	Salle Aloyse Mura	14h	Espérance
29 MAI	Assemblée générale annuelle	Salle Aloyse Mura	9h30	Espérance
12 JUIN	1 <sup>er</sup> tour élections législatives	Salle Coutouly	8h - 18h	Municipalité
19 JUIN	2 <sup>e</sup> tour élections législatives	Salle Coutouly	8h - 18h	Municipalité
21 JUIN	Fête de la Musique	Coutouly et Parc André Malraux	19h30	Vivre à Moosch
24 JUIN	Remise des prix concours interne	Salle Aloyse Mura	18h30	Espérance
25 JUIN	Feu de la Saint-Jean	Colline du bûcher	21h30	Conscrits
26 JUIN	Journée mondiale du Yoga	Salle intercommunale	9h - 12h	Cercle Saint-Augustin